

Discours de S.E. Monsieur Claudio CARATSCH,
Ambassadeur de Suisse, lors de la remise de ses Lettres
de créance au Capitaine Thomas SANKARA, Président du Con-
seil National de la Révolution, Président du Faso et
Chef du Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso

Monsieur le Président du Conseil National de la Révolution,
Président du Faso,

J'ai l'honneur de vous remettre les lettres de rappel
de mon prédécesseur et les lettres de créance par lesquelles
le Conseil Fédéral de la Confédération Suisse m'accrédite
en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
auprès du Burkina Faso.

A cette occasion, j'adresse par votre intermédiaire mon
salut amical et mes vœux de succès au peuple courageux
du Burkina Faso que les circonstances adverses n'ont jamais
découragé de travailler pour fonder sa prospérité future.
Etabli dans le continent africain à un point de rencontre
de plusieurs civilisations, sur le tracé d'anciennes voies
de communication, votre peuple a acquis l'expérience des
valeurs d'échange, tant culturelles que matérielles. Il a
lui-même suivi ces voies lorsqu'il fallait trouver au loin
le débouché pour ses produits, la source de ses approvision-
nements et un marché pour sa force de travail. L'enclavement
d'un pays contraint sa population à se porter à la rencontre
du monde extérieur. Le sort de la Suisse était semblable et
elle a trouvé sa destinée dans une émigration nombreuse,
longtemps indispensable pour compléter les ressources insuf-
fisantes offertes par la patrie. Une telle émigration ne va
pas au détriment du patriotisme et maintient des liens étroits
avec le pays natal. Apportant leur contribution au bien-être
de la patrie, comme nous le voyons faire de manière si impres-
sionnante par les émigrés burkinabé, les expatriés exaltent
aussi les liens affectifs avec leurs familles et leur pays.
J'ai rencontré beaucoup de vos compatriotes dans divers
pays africains et européens et j'ai toujours trouvé chez
eux les marques d'un patriotisme qui fait bien augurer de
l'avenir de votre nation.

Les caractéristiques que nos deux pays ont en commun
expliquent entre autres l'intérêt qu'on porte en Suisse au
développement du Burkina Faso. C'est un pays de concentration
de la coopération technique suisse qui y est active depuis
beaucoup d'années. Elle prend en considération les efforts que
vous entreprenez vous-mêmes et les circonstances climatiques
adverses que vous avez dû affronter de manière répétée.

- 2 -

Elle privilégie en particulier vos priorités de développement, telles que l'irrigation, le reboisement, la formation et la santé publique. Je ne doute pas que l'ensemble des mesures prises pour enrayer l'avance du désert et pour consolider l'infrastructure économique du pays, permettront un progrès rapide dès lors que votre agriculture peut bénéficier de conditions météorologiques plus favorables. Notre objectif est aussi le vôtre : que la magnifique jeunesse burkinabé puisse aborder sa vie adulte dans des conditions de santé et de bien-être qui égalent la plénitude de sa liberté.

Le besoin fait appel à la solidarité internationale, mais le sort d'une nation résulte d'abord de son aspiration à transformer elle-même son destin. C'est pourquoi il importe tant que se poursuive le dialogue de toutes les forces sociales et culturelles de votre population et la mise en oeuvre de toutes les volontés pour réaliser le programme exigeant que s'est donné le Burkina Faso. Le Conseil Fédéral suisse souhaite le succès de cette action, Monsieur le Président du Faso, et forme des voeux sincères et chaleureux pour le bonheur et la prospérité de votre pays.

Le 22 mai 1986